

A LA UNE !

4

- Après la tempête... Gérer le coup de vent qui continue ! (Tristan Maréchal)

A RETENIR

6

- Une étude de l'ANAES sur les lombalgies communes...
- Remplacement : vous engagez votre responsabilité !
- Quelle représentativité pour chaque profession au sein de l'UNPS ?
- Jean-Jacques Magnies, vice-président du CNPS
- Une expérience pilote dans les Bouches-du-Rhône
- Objectif Kiné devient représentatif
- L'IFD victime de la pompe !

ACTIONS EN RÉGION

8

- Kiné-Respi-Bébé-87
- Premier Salon "Kinésithérapie" à Limoges
- Les prochaines formations de l'ORREK Limousin

ACTUALITÉ

10

- L'ASV à l'Inspection ! (Francis Dusserre)
- Négociations conventionnelles : l'impertinence du suivi du "système pertinent de suivi" (Daniel Moine)
- Massage : l'exercice illégal en toute naïveté ! (Daniel Moine)

OPINION

12

- Quoi de neuf depuis 2000 ? par Jacky Otero
- La réponse de René Couratier : "Nous n'attendons plus encore, nous voulons des actes immédiatement !"

L'ÉVÉNEMENT

14

- 28èmes Assises Nationales du SNMKR en mars 2005

MISE AU POINT

16

- Cela n'arrive pas qu'aux autres ! La couverture prévoyance en cas d'arrêt de travail (Stéphane Michel)

FORMATION CONTINUE

22

- Bilan et diagnostic MK (Gilles Péninou)
- La méthode McKenzie (Gabor Sagi)

PROJECTEUR

26

- Prévention des traumatismes du rachis chez le jeune enfant à travers l'étude du poids des cartables

PRATIQUE

28

- Les Fournisseurs d'Accès à Internet

ABONNEZ-VOUS À KINÉ PRESSE !

28

OENOLOGIE

30

- La route des vins (II) : Bienvenue en Saint-Émilion ! (Michel Versepuy)

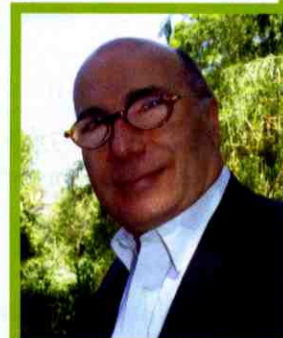
ADHÉREZ AU SNMKR !

31

Faire **bloc** devant l'inacceptable !



Nous avons eu, le 18 novembre, notre premier contact direct avec Frédéric Van Roekeghem, le nouveau directeur général de la CNAMTS et de l'UNCAM (Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie), après plusieurs demandes infructueuses.



L'homme n'est apparemment pas un adepte de la langue de bois et le dialogue, sinon l'écoute, "semblent" cette fois-ci au rendez-vous. Mais, le décor et l'apparence ne feront pas seuls notre avenir : les négociations seront toujours difficiles, nous le savons bien. Ce que nous n'avons plus, depuis des années, c'est la certitude que les accords signés soient tenus aux échéances prévues ! Dans cette optique, il n'existe plus de lisibilité de l'avenir, plus de confiance, plus de partenariat, donc plus d'espoir pour les masseurs-kinésithérapeutes.

L'ensemble de la profession ne peut plus et ne veut plus évoluer dans un tel climat ; nous l'avons très clairement exprimé ce jour-là au nouveau patron de la CNAMTS.

Il est temps maintenant de reprendre le cours de négociations sans chausse-trappes et de faire avancer les dossiers urgents depuis trop longtemps en instance. A cette condition seule, il pourra être envisagé de signer l'avenant sur le suivi médicalisé de l'activité du masseur-kinésithérapeute, se substituant aux trop fameux seuils d'efficience.

Une autre inquiétude, à laquelle il faut répondre par la mobilisation de toute la profession, se profile : la bataille pour le L.M.D. (Licence, Master, Doctorat). Une réunion récente, au plus haut niveau à la Direction Générale de la Santé, nous amène à penser que la volonté de l'administration est de limiter au mieux notre niveau à une "licence pro", alors que la majorité des pays voisins le place nettement au-dessus.

Nous devons donc ainsi tous faire bloc devant l'inacceptable.

Étudiants et professionnels, l'avenir de notre profession ne passera que par la reconnaissance d'un niveau d'études supérieures pour la formation initiale. Nous avons tenu ce discours aussi bien à l'ANAES qu'au Conseil Supérieur des Professions Paramédicales. A vous de dire et de faire savoir partout, maintenant, ce que vous voulez que devienne notre métier dans les dix années à venir !

RENÉ COURATIER
PRÉSIDENT NATIONAL